

PV AG REV 19 DECEMBRE 2017

Personnes présentes : Lionel Fontannaz, Sylvie Cantiello, Roswitha Zahler, Stéphane Morand, Marion Bertholet

Lene Gjessing Jenden (Fédération des restaurants scolaires)

4 parents membres de l'Association dont une maman avec sa fille pour la traduction

Personnes excusées : Ville de Genève (déjà venue à la séance précédente), Adrien Gonseth

La séance débute à 20h40.

Le président Lionel Fontannaz introduit la séance en rappelant que la 1^{ère} AG du 14 novembre a été annulée en raison du retard de la réception de la convocation.

1. Facturation par abonnement

La facturation par abonnement est rentrée dans son rythme de croisière et semble avoir un effet positif sur la trésorerie et sur le gaspillage. Roswitha Z, trésorière, informe que la situation financière s'est nettement améliorée avec le passage à l'abonnement. Il y a une petite perte cette année, mais elle est minime par rapport à celle des années précédentes. Nous sommes alors en mesure de payer plus rapidement les fournisseurs, ce qui est plus confortable.

Plus de repas sont servis, car d'avantage d'enfants qu'auparavant sont inscrits au restaurant scolaire. Stéphane M., cuisinier, relève que l'on s'approche actuellement beaucoup plus du nombre de repas prévus avec le système par abonnement. Il y a ainsi moins de pertes. En effet, avec le passage à l'abonnement, 4'000 repas n'ont pas été jetés à la poubelle cette année.

2. Production des repas

Les repas servis ont d'une part le Label Fourchette verte qui suit des principes diététiques et de santé, et d'autre part le Label GRTA qui impose 2 aliments locaux par repas. Les portions de viande sont mesurées et limitées précisément par enfant, alors que les féculents et légumes sont préparés pour être mangés à satiété. Des assiettes de présentation pour indiquer les quantités sont mises en place dans les selfs, depuis cet automne.

Un contrôle sur le plan de l'hygiène est effectué par une entreprise 1 fois par mois dans la nourriture ainsi que sur les surfaces. Ce contrôle est une obligation légale.

3. Effectif

Une augmentation du nombre d'enfants inscrits est manifeste cette année, surtout à l'Ecole des Eaux-Vives. Mais les locaux eux ont des limites d'agrandissement. La Ville a le projet d'ajuster les locaux et notamment de les moderniser durant les prochaines années.

4. Rôle di GIAP

Le GIAP encadre les enfants. Il se situe entre les enseignants et le restaurant scolaire. La communication entre Stéphane M. et Priska F., responsable du GIAP, se densifie et s'améliore avec

notamment la mise en place d'un ordinateur et mail. Cette communication a un impact direct sur la production des repas, puisqu'il s'agit d'annoncer le nombre d'enfants inscrits aux repas, désinscrits ponctuellement, ou alors en sortie de classe ou en entraînement pour la course de l'escalade, par exemple.

5. Répartition des enfants

Les enfants sont répartis entre les différents réfectoires et les deux selfs de l'Ecole des Eaux-Vives et des Vollandes.

6. Travail du comité

Le comité est constitué de parents bénévoles. Il suit la vie du restaurant scolaire et aide à régler les problèmes.

Voici des exemples d'activités récentes du comité :

Le comité a participé activement à la mise en place de l'abonnement.

Un travail a aussi été fait avec la Fédération des Associations des Restaurants Scolaires sur les grilles salariales des employés des restaurants scolaires. L'association compte 9 employés salariés.

7. Rapport d'activité de l'année écoulée

Une augmentation progressive des mails se note ces 3 dernières années. La mise en place du système bureautique pour Stéphane en cuisine a donné un coup de pouce net à la communication.

Une convention de collaboration entre le GIAP et le REV a été rédigée et est en cours de finalisation.

Le REV a mis en place des mesures de pesage des restes pour lutter contre le gaspillage. Adrien G. a fait une première évaluation à 8 kg de restes par jour, ce qui est relativement peu. Ces restes consistent surtout en salades et crudités. Les pelures de fruits sont comptées, donc faussent un peu les chiffres.

Le comité a compté 1 démission en cours d'année.

8. Approbation des comptes

Roswitha Zahler, trésorière, fait la lecture de son rapport (cf document joint).

Les pertes se montent à environ 15'000frs. C'est 119'084frs de moins que l'année précédente !

La cause en est l'augmentation du nombre de repas ainsi que la diminution des pertes sur les denrées (effet positif de la facturation par abonnement).

En résumé, nous notons une diminution des charges et une augmentation des recettes.

Lionel F. souligne que si l'on devait assister à un changement d'orientation politique à la Ville, la situation pourrait changer en notre défaveur, d'où l'importance d'avoir un système proche de l'auto-financement.

9. Election du comité

Le comité actuel est réélu. Il se compose de :

Lionel Fontannaz, président

Roswitha Zahler, trésorière

Marion Bertholet

Raphaël Crohas

Adrien Gonseth

Sara Bonetti

Elisangela Paoletta

Une nouvelle membre se présente et est élue : Galia Flores, maman d'un enfant scolarisé à l'école des Eaux-Vives. Bienvenue à Galia !

10. Divers

Un papa et une maman posent des questions d'ordre personnel au sujet des factures reçues ou non. Sylvie prend note de leurs demandes et les contactera depuis son bureau le 21 décembre au matin.

Fin de la séance à 21h25.

Marion Bertholet, 20.12.2017